



CHAPITRE DE L'AUTHENTIQUE RACLETTE DU ★ VALAIS

ORDRE DE LA CHANNE

PATRONAGE

Sous le haut patronage de

Monsieur Jean-Claude PONT
Fondateur de la course Sierre-Zinal,
un des initiateurs de l'Observatoire FXB de Tignousa,
astrologue et mathématicien

Monsieur Vincent THEYTAZ
Vice-Président de la Commune d'Anniviers

Madame Anne-Sophie LOYE
Présidente de la Marche des Cépages

avec le généreux soutien de l'Interprofession Raclette du Valais AOP
et le bienveillant concours du Chœur des gais chanteurs de l'Ordre de la Channe
dirigé par l'Officier Grand Chantre

PATRONAGE

COMMUNICATIONS

ACCÈS

Arrivée individuelle jusqu'à St-Luc,
puis transport en commun gratuit
par le funiculaire jusqu'à Tignousa.

Places de parc à disposition
à l'entrée du village vers l'Office du Tourisme
ou derrière le départ du funiculaire.

Car Buchard (40 places)
disponible pour les participants (CHF 20.-/pers.)
Sur inscription à info@ordre-de-la-channe.ch

Départs:

8h15 - Leytron, Garage Buchard
8h30 - Sion, Place de la Potence
8h45 - Sierre, Place Bellevue sous la gare

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 19 octobre 2023
SOIRÉE BRISOLÉE
Château de Villa à Sierre

Samedi 18 novembre 2023
CHAPITRE D'AUTOMNE
Hôtel Schweizerhof à Berne

INSCRIPTIONS, DEMANDES D'ADHÉSION
ET INFORMATIONS SUR LA CONFRÉRIE:

www.ordre-de-la-channe.ch

COMMUNICATIONS

ORDRE DE LA CHANNE

Chapitre de l'authentique Raclette du Valais AOP
Restaurant de Tignousa / St-Luc - samedi 2 septembre 2023

CEREMONIAL

dès 9 h 20

Le funiculaire bleu de St-Luc conduit les participants gratuitement jusqu'à Tignousa. À l'arrivée, à 2'180 mètres au-dessus du village anniviard, le Procureur, flanqué du Conseil de l'Ordre de la Channe, accueille les convives revêtus d'une tenue décontractée.

dès 9 h 50

Un verre de fringant Rosé du Valais est servi en guise de bienvenue.

10 h 15

À l'appel des trompettes, dames, chevaliers, dignitaires et invités prennent place dans la salle sud de l'établissement pour assister à la cérémonie solennelle d'intronisation ponctuée par les prestations du Chœur des gais chanteurs de l'Ordre. Le Procureur prononce sa harangue de circonstance et procède au sacre des nouveaux chevaliers et dignitaires.

11 h 15

Sur la terrasse du restaurant et aux sons des Fifres et Tambours de St. Luc, la joyeuse cohorte se délecte de l'apéritif et découvre les vins de deux producteurs anniviards, Jean-Marie Pont et Luca et Lucie Zufferey. Le moment est propice aux retrouvailles, aux nouvelles rencontres et aux échanges amicaux tout en admirant le panorama avec une splendide vue sur les 4000 environnants.

12 h 15

Les trompettes sonnent et invitent Dames, Dames, Hôtes d'honneur et Chevaliers à prendre place aux tables fleuries. Selon l'escriteau, l'authentique Raclette du Valais AOP est servie avec grand soin par la brigade du chef Jérémy.

17 h

Le Procureur clôt le Chapitre de l'authentique raclette du Valais, prend congé de ses hôtes et invite les participants à réserver la date du prochain chapitre de la confrérie qui se tiendra le samedi 18 novembre 2023 à l'Hôtel Schweizerhof à Berne. Le funiculaire reconduit les participants en toute sécurité jusqu'à St-Luc.

CEREMONIAL

ESCRITEAU

PETITE ARVINE AOC VALAIS

Tartare de truite saumonée aux herbes de l'alpage
crème acidulée aux effluves d'agrumes
chips de pain de seigle

Une goûteuse déclinaison de quatre fromages au lait cru Raclette du Valais produits selon l'exigeant cahier des charges de l'AOP:

FENDANT AOC VALAIS

Bagnes 1
Haudères

HEIDA / PAÏEN AOC VALAIS

Anniviers
Gomser 1

Les raclettes crémeuses sont servies
accompagnées de garnitures traditionnelles et originales

LA SURPRISE DU MÉTRAL

Tarte aux myrtilles
glace à la double crème de Gruyère

CALVALAIS

Le petit moka

ESCRITEAU